

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE



Ensemble on agit et on se protège !

L'Île-de-France est impactée depuis quelques jours par des épisodes ponctuels de fortes pluies, de vents violents et d'inondations localisées.

Qui fait quoi, qui contacter, quels bons gestes adopter ? On fait le point ici.

Plus d'infos dans [cet article](#) et sur notre [page Facebook](#)



Le Grand-Orly Seine Bièvre se mobilise aux côtés des communes

Les équipes de l'EPT interviennent dans toutes les villes du Territoire, pour régler les problèmes d'eau et d'assainissement

Dans les villes ayant délégué au Territoire la voirie communale, les équipes interviennent en appui, pour sécuriser l'espace public et réparer les dégâts causés par ces épisodes météorologiques : mettre en place une déviation, réparer les candélabres ou évacuées les branches tombées sur les routes, remettre en marche les feux tricolores après une coupure générale du courant



Les bons réflexes pour la sécurité de tous

Vous êtes confronté à l'un de ces épisodes météorologiques ?
Pensez avant tout à assurer votre propre sécurité !

- Ne vous rendez pas dans les parcs ou votre jardin en cas de prévision d'orage ou de vents violents (en raison des risques de chutes d'arbres)
- Evitez les déplacements (manque de visibilité en raison de la pluie, sur-risque d'accidents en voiture en raison des nombreuses coupures sur les réseaux électriques et donc sur les feux tricolores)
- En cas de coupure de courant, patientez jusqu'à la remise en service
- protégez votre voiture et si possible, ne la stationnez pas dans un parking souterrain
- En cas de dégâts, faites systématiquement une déclaration à votre assurance, photos à l'appui



Vos interlocuteurs

Vous souhaitez signaler toute l'année un problème, une difficulté, un incident ?

Accueil Espace public secteur Nord : 01 78 18 22 23

Pour les villes d'Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif

Accueil Espace public secteur Sud : 01 78 18 22 24

Pour les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon

*En dehors des horaires d'ouverture et uniquement en cas d'urgence,
contactez la mairie de votre ville*

Pour les villes qui n'ont pas délégué la compétence voirie – éclairage public (Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine)
: contactez le standard de votre mairie

Le service communication

